

ALBERT ET MARIE-LOUISE ROZIER

Un couple uni pour sauver et protéger

Albert Rozier, directeur du Cours complémentaire de Courpière pendant la Seconde guerre mondiale, et sa femme, Marie-Louise, ont hébergé, protégé et sauvé plusieurs enfants juifs. Ils ont ainsi reçu, en 2010, le titre de Juste parmi les Nations.

« C'est la période la plus noire de ma vie et je pense que c'est pourquoi j'ai voulu tout oublier. J'ai quand même eu plus de chance que d'autres qui n'ont pas survécu », écrit Jules Kozlowski, dans une lettre envoyée à Paul et Colette Valaude. Si sa mémoire a essayé d'occulter certains souvenirs, la douleur, elle, ne peut le quitter. La douleur d'avoir été séparé des personnes qu'il aimait. Son père, déporté à Auschwitz. Sa mère, assignée à domicile dans la Drôme mais qu'il a dû quitter pour se cacher.

Un réseau de Résistance et de faux papiers

« Je me souviens de mon arrivée au Cours complémentaire, un soir. M. Rozier, le directeur, a été gentil et compréhensif avec moi. Il a parlé assez librement avec mon accompagnateur et c'est ainsi que j'ai compris qu'il y avait d'autres enfants dans mon cas. » D'autres gar-



Albert Rozier et sa femme, Marie-Louise, ont hébergé et protégé plusieurs jeunes garçons juifs.

çons juifs. Tous cachés au Cours complémentaire de Courpière : Michel et Maurice Adler, 16 et 8 ans, Jacques Dancyger, 10 ans, Renton (*), 8 ans, Komenko (*), 10 ans, Abraham (*), 17 ans...

Lors de leurs recherches sur Albert Rozier et sa

femme, Marie-Louise, Paul et Colette Valaude ont retrouvé la trace de plus d'une dizaine d'enfants cachés entre 1939 et 1945. Certains restant plusieurs années dans l'établissement courpiérois, d'autres seulement quelques semaines. « Mais

il est difficile de savoir vraiment combien sont passés par le Cours complémentaire », explique Colette Valaude. Elle relit une nouvelle fois la lettre de Jules Kozlowski. Devant elle, des centaines de documents sur les Rozier et des dizaines d'histoires.

« Les enfants arrivaient à Courpière par un réseau de Résistance ou par des connaissances. On leur fournissait de faux papiers [Jules Kozlowski est ainsi devenu Jules Coste, n.d.r.]. Les Allemands étaient surtout à Thiers et ils n'avaient aucune raison de venir au Cours complémentaire. Ils étaient donc globalement assez tranquilles. » Les Rozier accueillent également des Républicains espagnols fuyant Franco et un déserteur de l'armée allemande.

« La première chose qu'ils disaient aux enfants, quand ils arrivaient au cours complémentaire, c'était : "Tu ne dis jamais que tu es juif. Tu ne parles jamais ta langue, même avec les autres enfants". Ils vivaient ensuite, comme si de rien n'était, avec les autres élèves », raconte Colette Valaude.

Marie-Louise Rozier, également institutrice dans une autre commune du Puy-de-Dôme, s'occupaient de l'intendance du

Cours complémentaire. « Elle passait les commandes, allait chercher des pommes de terre, du lard. Lui, pêchait également dans la Dore. » De quoi permettre de nourrir les enfants résidant à l'internat.

Dénoncé en 1944

« Il y avait des enfants qui venaient d'un peu partout en plus de ceux de Courpière. Il y avait donc des dortoirs pour certains, généralement les plus jeunes, et d'autres étaient hébergés chez des habitants des environs, la plupart fermiers. Certains enfants juifs étaient donc externes. Je ne pense pas qu'Albert Rozier disait aux fermiers qu'ils accueilleraient des enfants juifs. À mon avis, il pensait avant tout à leur sécurité. »

Mais en 1944, le couple Rozier est dénoncé. « Ils n'ont jamais su qui leur avait fait ça, assure Colette Valaude. Heureusement, ils ont été prévenus avant d'être arrêtés et ils ont pu se mettre à l'abri jusqu'à la fin de la guerre. On ne sait pas où ils sont allés. Mais quand ils sont revenus, c'était uniquement pour prendre leurs meubles. Albert Rozier, en colère et écœuré d'avoir été dénoncé, ne voulait plus rester à Courpière. »

(*) Seuls leurs noms de famille ont été retrouvés.

DÉCÈS. Marie-Louise Rozier est décédée en 1950 (elle avait 55 ans), Albert Rozier en 1952 (il avait 54 ans). Une place à leur nom a été inaugurée à Courpière en 2017.

Un secret bien gardé

« Il y a quelques années, une réunion des anciens élèves du Cours complémentaire a été organisée. Nous y sommes allés avec mon mari, explique Colette Valaude. Là, nous avons rencontré un couple venant de Tel Aviv : Juliette et Michel Adler. Ils s'étaient tous les deux installés en Israël après la guerre. Elle venait d'Europe centrale et avait été déportée dans un camp. Lui était ancien élève à Courpière. C'est lui qui nous a raconté l'histoire du couple Rozier. Personne à Courpière n'était au courant et ne savait ce qui s'était passé au Cours complémentaire. Le secret avait été bien gardé. C'est à ce moment-là que nous avons décidé, avec mon mari, de faire des recherches. »

Plus de 4.000 Justes parmi les Nations reconnus en France

L'Institut commémoratif des martyrs et des héros de la Shoah (Yad Vashem) est créé le 19 août 1953 à Jérusalem. Dix ans après, une commission, présidée par un juge de la Cour suprême de l'État d'Israël, est chargée d'attribuer le titre de Juste parmi les Nations. C'est la plus haute distinction civile décernée par Israël à des personnes non juives qui ont aidé des Juifs lors de la Seconde guerre mondiale.

4.055 Français (26.971 dans le monde), au 1^{er} janvier 2018, ont reçu cette distinction pour avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans contrepartie, une aide à une ou plusieurs personnes juives. Pour être reconnu comme Juste, le sauvetage d'au moins une personne doit être attesté.

Mais les Justes sont en réalité bien plus que 4.055. Des dossiers d'instruction sont régulièrement déposés et traités en continu par le comité

français Yad Vashem. Une fois le dossier instruit et validé, une cérémonie officielle est organisée où le représentant de l'Ambassade d'Israël remet au Juste parmi les Nations, ou à ses ayants-droit, une médaille gravée à son nom et un diplôme d'honneur.

200 Auvergnats méritants

Les noms de tous les Justes sont également inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des Justes parmi les Nations de Yad Vashem à Jérusalem. Il existe également l'Allée des Justes à Paris, près du Mémorial de la Shoah, où tous les noms sont gravés.

En Auvergne, près de 200 personnes ont obtenu le titre de Juste. Parmi eux : Albert et Marie-Louise Rozier (Courpière), Marius, Amélie et Jean Imberdis (Domainze), Marie et Marius Pilière (Vertolaye), Eugénie et Pierre Rolhion (Vertolaye), Antonius Delaire (Courpière) ou encore Marius Péraud (Ambert).

INSTRUCTION

Une reconnaissance encore en cours

Julien Bouchet est historien et mène depuis plusieurs années un travail de collecte de témoignages sur les Justes parmi les Nations d'Auvergne. Et s'il a déjà pu en répertorier près de 200, son travail est loin d'être terminé.

« Il faut voir cela un peu comme un iceberg », lance Julien Bouchet, historien (*) et auteur de l'étude *Les Justes d'Auvergne*. Car si aujourd'hui près de 200 Auvergnats ont officiellement été reconnus Justes parmi les Nations, ils sont en réalité beaucoup plus. « Le processus de reconnaissance est encore en cours. Des dizaines et des dizaines de dossiers attendent leur instruction. » Notamment grâce à l'action d'associations locales ou grâce à de nouveaux témoignages.

Voir émerger de nouveaux témoignages

« Mais aujourd'hui encore, il y a des trous sur les cartes. Par exemple, à Thiers, il n'y a pas de Juste reconnu mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu



Des témoignages oraux et écrits émergent de façon régulière. (G. DA COSTA, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PUY-DE-DÔME)

de sauvetage. À Celles-sur-Durolle, on sait aussi que des gens ont été cachés. » Julien Bouchet espère donc voir émerger de nouveaux témoignages et ainsi « établir de nouveaux faits de sauvetages ».

« L'objectif est de compléter ce que nous avons déjà pour ouvrir les portes à la mémoire, d'autant que, contrairement à la guerre de 14-18, il y a encore des témoins. »

L. M.

(*) Julien Bouchet est docteur en histoire contemporaine. Il est

spécialiste de l'histoire de la laïcité et des formes de résistance civile. Il est chargé d'enseignement à l'Université Blaise-Pascal, chercheur associé au Centre d'Histoire de Clermont-Ferrand mais également enseignant au lycée Montdory de Thiers.

COLLECTE. Depuis un an, Julien Bouchet et son équipe ont lancé une nouvelle campagne de collecte de témoignages écrits et oraux pour établir de nouveaux faits de sauvetage. Renseignements à l'adresse contact.justes@gmail.com.

EN BREF

Trois pôles

Aujourd'hui, un nombre important de Justes semble venir de trois zones. Le premier pôle, à l'écart des grands axes, est le canton de Tence et le plateau du Chambon-sur-Lignon. Le deuxième : les grandes villes de l'Allier (Moulins, Montluçon et Vichy). Et le troisième : les deux extrémités de l'Auvergne que sont les Combrailles et le Forez.

Professions

Des corps de métiers semblent être plus représentés : les enseignants, les agriculteurs, les hommes d'église et les aubergistes.

Les entrepreneurs

« La notion de Juste exclu les personnes qui donnaient du travail à des Juifs [pour être reconnu Juste, il ne doit y avoir aucune contrepartie, n.d.r.], même s'il y avait de vrais risques encourus. On sait, par exemple, qu'un scieur thiernois a embauché un père de famille juif handicapé mais il ne peut pas être reconnu Juste, comme tous les artisans qui ont pris des apprentis. »